

La vraie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tion des gamins était de se procurer une *fife*. Ceux qui avaient quelque argent se payaient un tuyau en caoutchouc que l'on pouvait rouler et mettre facilement en poche. C'était pratique et pas encombrant. Ceux qui manquaient de « pécune » — c'était le plus grand nombre — allaient, au risque de se rompre le cou, chercher sur un noyer une pousse bien droite de l'année; une fois en possession de la tige convoitée on la perçait, dans sa longueur, au moyen d'un fil de fer, ce qui se faisait facilement.

Le « fife » au moyen de macaronis fut abandonné de bonne heure. Le macaroni se ramollit vite et tombe dans la « tine ». Il n'a pas été démontré que ces débris de pâtes alimentaires, qui fermentent avec le moût, améliorent la qualité du vin.

Alors, on prenait son fêtu, d'un air candide, et l'on allait rôdasser autour des tines, à la porte des pressoirs, guettant le moment propice, tandis que le personnel était occupé, pour introduire l'engin fifeur dans le moût et l'on aspirait avec délice le liquide sucré. Et le plaisir était augmenté de la crainte de se laisser pincer. Aussi, à la Cité, on avait moins de plaisir à fifer au pressoir Secrétan qu'ailleurs, parce que l'excellent homme qu'était le forestier Secrétan laissait volontiers les gamins fifer leur saoul et ainsi on n'avait plus le souci d'être attrapé, lequel donnait tant de saveur au liquide.

A la Riponne, où s'élève le Palais de Rumine, se trouvaient les pressoirs de la Commune, là il n'y avait pas grand chose à espérer, les tines étant gardées par des *gapiens*; à quelques rares moments, entre midi et une heure, et encore...

Aujourd'hui, on ne fife plus, ou plutôt la *fife* est transformée, selon Jean Zink, les banques, les assurances, les impôts sont autant de fêtus introduit dans des tines des particuliers et des contribuables.

MÉRINE.

PRÉSENT ET PASSÉ

MONSIEUR Maurice Muret, dans un article intitulé *La littérature de la Suisse française*, commente une récente brochure d'un écrivain fribourgeois, d'entre les jeunes, M. René de Weck. Cette brochure a pour titre : *La vie littéraire dans la Suisse française*.

Les opinions de M. Muret concordent passablement avec celles de M. de Weck.

La brillante pléiade de jeunes auteurs dont se réjouissent aujourd'hui les lettres romandes est, en général, fort bien traitée par MM. Muret et de Weck. Personne, croyons-nous, ne songe à disputer avec eux sur ce point. Ou, peut-être, en revanche, quelque désaccord pourrait se produire, c'est touchant les jugements par trop sévères, semble-t-il, qu'ils portent sur certains de leurs aînés dans la carrière.

La critique — du moins c'est admis — n'est point tenue à des ménagements; elle dit ce qu'elle pense. Il paraît toutefois qu'un peu plus de révérence à l'égard d'auteurs qui ne sont plus, qui ont eu leurs jours de notoriété et qui, quoiqu'on dise, sont parmi ceux dont le pays peut s'honorer, ne serait point un tort, au contraire.

Que nos jeunes écrivains aient de la vie, de leur art, de toutes choses, enfin, une conception différente de celle de leurs aînés, cela n'a rien que de très naturel et de très respectable. Le monde change; il évolue. Sont-ils plus près de la vérité que ceux qui les ont précédés? Qui le pourrait dire? Là n'est pas, d'ailleurs, la question. Il suffit que leurs œuvres soient pour le fond, comme pour la forme, l'expression sincère de leurs sentiments, de leur vision des choses, de leur tempérament.

Mais est-il bien nécessaire, pour affirmer leur

juste réputation et marquer mieux l'étape, que les jeunes sapent sans pitié des réputations antérieures, qui ne sauraient nullement leur porter ombrage?

En traitant aussi cavalièrement leurs aînés, ils font un affront gratuit, non seulement à la mémoire de ces écrivains, mais aussi à celle des personnes qui ont aimé ceux-ci et qui, à une époque dont les jeunes ne peuvent pleinement juger, ont trouvé dans les œuvres de leurs contemporains l'écho de leurs sentiments propres.

Étaient-ils donc tous des profanes, des ignares, enfin, ceux qui trouvèrent quelque charme et quelque valeur aux écrits de ces morts, aujourd'hui si malmenés? A présent, encore, parmi les personnes qualifiées pour se prononcer en pareille occurrence, il en est qui ne partagent pas du tout, sur ce point, l'opinion des jeunes. Ces personnes sont-elles aussi à côté du bon chemin?

Une époque ne peut-elle briller de tout son éclat qu'en éteignant le rayonnement plus ou moins lointain et plus ou moins grand des temps qui l'ont précédée?

Les justes succès de la jeunesse sont-ils donc si jaloux du passé?

Ah! sans doute, dans l'œuvre de la plupart des écrivains et artistes il y a beaucoup à élaguer; petit est le tribut de la postérité. Mais quelque maigre soit-il, ce tribut, il ne faut point en refuser le légitime bénéfice à son auteur.

Et puis, peut-on jamais nier complètement et quelque soin qu'on prenne à la dissimuler, la part qu'il y a dans notre œuvre de l'héritage du passé? Ne serions-nous plus les fils de nos pères?

Enfin, sait-on ce que nous réservait l'avenir; sait-on ce que le jugement de la postérité sauvera de notre époque de production intellectuelle à outrance?

J. M.

LO TCHIARLATAN D'ADO

(Patois du Pays-d'Enhaut.)

AOUNA faire d'Ado lai avai on tchiarlatan que fajaï contiuranche i maidzos, i fermachiens, i vétérinaires et a ti cllaix que fant état de n'un m'chavaï quiet lè-j-autros por lau teri lau batzès... E'èthai brancà chu di-j'égras drai déiant ouna baracà coumun ella di-j-écouallarés et di redzerdzallarés dé panais et bouailavé tant que pouai.

« Mé bravés dzeins, veni vers mé, pour ou'n étü naod vo vouaro dé totés lés maladis que vo puchi avai. Que chaï lo dragon, lo vibron, la tatche, lo mallet, bllan ou bin blu, lè-j-avéris, lo décret, lés piaous, lés pudzes, la rampa, lo régniâ, l'éthoir, lo chotha-graï, la iouâa, et lés déialés, vouaro tot, mimameint cllaix que chont pas malados, mà que lo pourrant déveni. »

Adan lai avai inque on chertun farcheur d'Ormont-déchu, dou côté de la Mouraïe, qu'éthai à nom Dzegnottet, et que lè cognéchaï totés quiet lés bounés. Chè peïcha : « T'unlévaï por on meinteur, më prinjè che pu m'achteni de lai-j-un dzuï ouna. » Va vers lo tchiarlatan, un fajeint état d'ithrè tot règreimi et tot capot et lai dit :

— Vigno dan vers vo po ithrè vouari, ma craïo pas que vo mè puchi gros féré. Vaïdè-vo, chu tant mijerablo; pu pas më vivré dunche. Peïchà-vaï, iè très maladio.

— Lés quén'aus? que fà lo tchiarlatan.

— Et bun, chu meinteur, iè rein më dè Job, et iè perdu la mémoire.

— Diablo, dè dou chérieux; enfin i-èchèrè tot paraï de vo vouari, ma chein vo cothèrè dou-j-étius. Che chein vo vâ, reveni dein demihauora, i më faut on momeint por vo j'-uncotzi vouthra michion.

— D'accor, fa Dzegnottet, revundri dein ou'n haoretta.

Oun' haôra aprî, Dzegnottet rè-j'arroué vers lo tchiarlatan.

— Ah! vo vaitze, que lai fà che-ti-che, diuch-tameint vouthron remaidzo dè fournaï, dè enco tot tzo. Vu vo derè chein que lai-a. Dou grans dè triakche, ou'n echerupule d'ui d'echerivichos, on par dè grans dè lathi dè bouna, et por lo richta, i dè dè l'onguant minérò, iò l'oir et l'erdzeint né chont pas tsuï. Vo j'un prindrai ti lè dzors ouna coudératzetta à café déiant lo goutà; chein vo revouéré epai on bocon l'appétit, ma vo j'unquêtà pas. Ora, no veint tot tso vo féré avallà la rachion dè voué.

Lo tchiarlatan pouaijè dein on toupenatzet bllan ouna coudèrè dè la michion et la préjeinté à Dzegnottet.

L'Ormounai ellou lè juïs, aouvrè on mor co ouna bornetta dè forni, et ché fetzè la coucli su la linvoua.

Ma, ma fai, lo remaidzo ché trova on bocon iò. Lo pouro Dzegnottet ché bouta aprî lo rein-drè un fajeint di menés d'unfer. On coup qué rè-j'avai chon choello, ché revire contrè lo tchiarlatan :

— Dzanero dè pur, dè caïon et dè mônet que t'i; dè de la... de la... de la drudze.

— Ton diuchto, moun' ami, et vo vaïdè que da fai effet; primo, vo dités la veretâ, chécondameint vo-j'ai retrovâ lo got; et, porquant à la mémoire, craïo que vo vo-j-achovundrai tota vouthra ia d'avai medzi dè mon remaidzo.

Di chli coup, Dzegnottet da lèchi les tchiarlatans tranquilles.

(Le Progrès.)

(Transmis par Pierre d'Antan.)

LA VRAIE

LORSQU'ON se met à donner l'origine de certaines paroles historiques ou de certaines locutions populaires, l'imagination a beau jeu. Chacun y va de sa version, plus ou moins vraisemblable, plus ou moins spirituelle, et qui, naturellement, est la « bonne, l'authentique », sinon l'unique.

Pour en contrôler l'exactitude : va-t'en voir s'ils viennent, Jean !

Ainsi, par exemple, la phrase fameuse : « Après vous, messieurs les Anglais ! » Vous la connaissez, n'est-ce pas ?

Et bien, d'aucuns prétendent, avec une conviction, très contagieuse, ma foi, que cette phrase date de la bataille de Fontenoy et qu'elle fut prononcée par le comte d'Auteroche, commandant des gardes françaises, en réponse à une proposition de lord Hay, invitant les Français à tirer les premiers.

C'est là, certes, une version très plausible, très élégante, à coup sûr. Son petit air chevaleresque est bien pour lui conquérir les suffrages.

Mais qui de nous était là, pour pouvoir nous certifier l'exactitude de l'incident et celle de la phrase ?

Allons, ceux de Fontenoy, trois pas en avant !...

Personne ne bouge ?... Alors ?...

Alors... la version reste donc contestable, en attendant...

En attendant, la vraie, la voici. On peut au moins la contrôler, celle-ci.

On sait que la plus grande partie du thé que nous buvons sur le continent nous vient de Chine ou de Ceylan, non toutefois sans faire un petit détour par l'Angleterre.

Or on sait aussi — ou l'on ne sait pas — que certains de ces thés subissent, paraît-il, en Angleterre, une première infusion, dont se délectent, paraît-il, les fils de la « perfide » — pour quoi perfide ? — Albion. Ils estiment sans doute que nous ne sommes pas de taille à déflorer ces thés; ils seraient trop forts pour nous.

Après cette première infusion britannique, on fait sécher le thé, on l'enveloppe de papier d'étain, on en confectionne d'élégants paquets à destination du continent. Et nous payons et buvons ce breuvage pour du thé de Chine ou de Ceylan, « d'importation directe ».

Voilà, tout naïvement, l'origine vraie, authentique, irréfutable, contrôlable, de la phrase fameuse : « Après vous, messieurs les Anglais ! » Rien de Fontenoy !

LA BONNE SOIRÉE

LES vers que voici, de Théophile Gautier, datent de janvier 1868. On ne le dirait pas. Du reste, ils sont tout à fait de saison.

Quel temps de chien ! — il pleut, il neige,
Les cochers, transis sur leur siège,
Ont le nez bleu.
Par ce vilain soir de décembre,
Qu'il ferait bon garder la chambre
Devant son feu !

A l'angle de la cheminée,
La chauffeuse capitonnée
Vous tend les bras
Et semble, avec une caresse,
Vous dire comme une maîtresse :
« Tu resteras ! »

Un papier rose à découper,
Comme un sein blanc sous des guipures
Voile à demi
Le globe laiteux de la lampe
Dont le reflet au plafond rampe
Tout endormi.

On n'entend rien dans le silence
Que le pendule qui balance
« Son disque d'or,
Et que le vent, qui pleure et rôde,
Parcourant, pour entrer en fraude,
Le corridor.

C'est bal à l'ambassade anglaise ;
Mon habit noir est sur la chaise,
Les bras ballants ;
Mon gilet bâille, et ma chemise
Semble dresser, pour être mise,
Ses poignets blancs.

Les brodequins à pointe étroite
Montrent leur vernis qui miroite
Au feu placés ;
A côté des minces cravates,
S'allongent comme des mains plates
Les gants glacés.

Il faut sortir ! — Quelle corvée !
Prendre la file à l'arrivée
Et suivre au pas
Les coups des beautés altières
Portant blasons sur leurs portières
Et leurs appas.

Rester debout contre une porte
A voir se ruer la cohorte
Des invités,

Les vieux museaux, les frais visages,
Les fracs en cœur et les corsages
Décolletés.

Le dos ou fleurit la pustule
Couvrant leur peau rouge d'un tulle
Aérien.

Les dandys et les diplomates
Sur leurs faces à teintes mates
Ne montrant rien.

Et ne pouvoir franchir la haie
Des douairières aux yeux d'orfraie
Ou de vautour,
Pour aller dire à son oreille,
Petite, nacrée et vermeille,
Un mot d'amour !

Je n'irai pas ! — et ferai mettre
Dans son bouquet un bout de lettre
A l'Opéra.
Par les violettes de Parme
La mauve humeur se désarme,
Elle viendra !

J'ai là l'*Intermezzo* de Heine,
Le *Thomas Grain-d'Orge* de Taine,
Les deux Goncourt ;
Le temps, jusqu'à l'heure où s'achève
Sur l'oreiller, l'idée en rêve,
Me sera court.

THÉOPHILE GAUTIER.

Janvier 1868.

Le naufrage du *Titanic* a inspiré à M. Léon Granger un poème que ne pourront lire sans une réelle émotion tous ceux qui ont encore présents à la mémoire les incidents si impressionnants du drame tragique dont l'infortuné *Titanic* fut le théâtre le 15 avril dernier.

LE DERNIER COUPLET

IL paraît que Rouget de l'Isle n'est pas le seul auteur de la *Marseillaise*. Le saviez-vous ? Oh ! ne vous émeuvez pas. Un seul couplet, le dernier, n'est pas de lui, s'il faut en croire le récit suivant :

Le 14 juillet 1792, on célébrait à Vienne (Isère) la fête de la Fédération : grand enthousiasme. Les Marseillais, traversant la France, se rendaient à Paris, où ils s'y trouvèrent le 10 août, lors de la prise des Tuileries.

Un professeur très jeune abbé attaché au collège de Vienne (Dauphiné) eut, en les voyant, l'inspiration de donner en composition à ses élèves un couplet patriotique à l'usage de la jeunesse ou de l'enfance. Le lendemain, au milieu des bravos frénétiques, le départ des Marseillais fut accompagné du chant de la nouvelle strophe de la jeunesse viennoise, laquelle déclara loyalement que le couplet des « Enfants » était l'œuvre du professeur, l'abbé Antoine Personneaux.

Les Marseillais firent leur entrée à Paris ; l'hymne de Rouget de l'Isle prit leur nom, et le chant populaire commença le tour du monde.

Un soir de l'hiver 1792, il y avait à l'Opéra une représentation extraordinaire ; la salle était comble, on voyait dans les loges un grand nombre de membres de la Convention.

Suivant l'usage, le public réclama la *Marseillaise*, qui présidait aux enrôlements et poussait la jeunesse aux frontières.

Les artistes disaient les paroles et la salle, debout, répétait le refrain. On venait de dire le dernier couplet : la salle se faisait, recueillie.

Tout à coup, de fraîches voix d'enfants entonnent la strophe inédite :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre.

Les applaudissements redoublent, la surprise est immense, l'enthousiasme indescriptible. L'auteur ?... Quel est l'auteur ?...

Un membre de la Convention se lève et annonce que la strophe est l'œuvre d'un Dauphinois, Antoine Personneaux, professeur au collège de Vienne.

A quelque temps de là, sur un autre théâtre, devant les plus sinistres personnages, se déroulait un drame lugubre.

C'était à Lyon, en plein tribunal révolutionnaire, ou, pour être plus exact, devant la « Commission de justice populaire ».

Dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, ressemblant à une chapelle funèbre, éclairée par une lumière douteuse, autour d'une table couverte d'un tapis noir comme d'un drap mortuaire, sept juges étaient assis, le président au milieu. Ils portaient à leur cou une petite hache en argent, terrible emblème de leurs attributions.

De l'autre côté de la table, on voyait un escabeau sur lequel l'accusé devait s'asseoir pour répondre aux demandes de l'accusateur public.

Derrière l'accusé, un rang de soldats armés ; le geôlier attendait sur le dernier plan le signe qui décidait du sort des prévenus... La main des juges étendue ouverte sur le tapis noir désignait l'élargissement. La main se portant au front indiquait la fusillade : elle envoyait à la

guillotine en touchant la hache d'argent. Les interrogatoires étaient fort courts, pour la forme seulement, le sort des prévenus étant connu d'avance.

Les accusés, sans distinction d'âge, ni de condition, se succédaient devant cette juridiction expéditive, et les exécutions se faisaient ensuite, au milieu de cris d'angoisse et de désespoir dominés eux-mêmes par d'autres cris de : *Vive la République !* et les accents frénétiques de la *Marseillaise*.

Un citoyen venait d'être traîné devant ce tribunal ; la figure pâle, le front calme, il semblait regarder la mort venir à lui.

Le patriotisme ne lui faisait pas défaut : il en avait donné des preuves. Mais son crime n'en était pas moins irrémissible : il était prêtre.

A la question du président : « Qui es-tu ? » l'accusé se redressa et répondit fièrement :

— Je suis l'abbé Personneaux, auteur du dernier couplet de la *Marseillaise*.

Il y eut une émotion dans la salle. Les soldats s'agitèrent ; le geôlier se pencha pour mieux voir. Un trait de lumière éclaira les juges. Un revirement se fit dans leurs sanglants projets... Ils étendirent leur main ouverte sur le drap noir !...

Sans saluer et sans remercier, le prêtre acquitté se retira lentement.

Quarante ans plus tard, en des temps plus calmes, après avoir tour à tour électrisé les soldats sur les champs de bataille et s'être vue profanée par la populace sur la place des exécutions, la *Marseillaise* reçut une récompense.

Rouget de l'Isle — qui, proscrit, fuyant, poursuivi par l'élan qu'il avait donné, avait entendu résonner à ses oreilles, comme une menace de mort, son propre chant, regut du gouvernement de Juillet une pension de 1200 francs.

En apprenant cette nouvelle, un vieillard, retiré du monde dans un coin du Dauphiné, dit à ses amis d'un air songeur :

— Et moi aussi, je suis de compte à demi avec l'auteur de la *Marseillaise* ; qui songe à m'offrir une part de cette pension ?

Puis, un souvenir désillusionné se peignit une minute sur sa grande et noble figure, remarquable par une majestueuse tristesse. Et l'on n'entendit jamais plus, jusqu'au 9 mars 1835, jour où il mourut, l'abbé Personneaux rappeler le délire patriotique de sa jeunesse.

Théâtre. — M. Bonarel nous a donné cette semaine une brillante première de *La Sacrifiée*, de Gaston Devore, et deux reprises, non moins brillantes, de *L'Assaut*, de Bernstein.

Demain dimanche, en matinée, *Paillasse*, et en soirée, *L'Abbé Constantin* et *La Tortue*. — Mardi, *Le Contrôleur des Wagons-lits*, une soirée de fou rire. — Jeudi, soirée classique, *Le Cid*, de Corneille. — Vendredi, première soirée populaire.

Kursaal. — Depuis hier vendredi, à Bel-Air, *Le Jour et la Nuit*, l'exquise et amusante opérette de Lecoq, fort bien interprétée et montée avec beaucoup de soin, a succédé au *Train de 8 h. 47*, de Courteline, qui fit plusieurs salle combles, mais qui — du moins, c'est notre avis — n'a point gagné à la scène. C'est à lire, non à voir jouer. Mais parlez-nous, en revanche, du *Jour et de la Nuit*, semilante aux feux de la rampe. Demain dimanche, matinée.

Lumen. — Il est peu de villes, sans doute, qui puissent, dans la même semaine, entendre la même pièce jouée par deux troupes différentes, également bonnes. Lausanne est dans ce cas ; il a pu applaudir, cette semaine, au Théâtre et au Lumen, *L'Assaut*, de Bernstein.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygaz**, fabricant à **Bleichenbach**.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO